

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE - VILLE DE COUTANCES (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21500147000016

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES COUTANCES

M. 14

Budget primitif
 voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2020

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	27
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	31
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	32
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	36
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	37
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	38
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	40
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	41
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	42
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	43
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	45
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	49
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	50
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	51
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	54
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	55
C3.2 - Liste des établissements publics créés	56
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	57
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	58
--	----

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 50147	VILLE DE COUTANCES BUDGET PRINCIPAL	BP 2020
----------------------------	--	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	9 897
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	75
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
Coutances mer et bocage	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
6 545 541,00	8 207 575,00	818,14	0

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	2 051,92	0
2	Produit des impositions directes/population	634,03	0
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	2 322,34	0
4	Dépenses d'équipement brut/population	720,67	0
5	Encours de dette/population	0	0
6	DGF/population	810,99	0
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	50,77 %	NaN %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	87,97 %	NaN %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	31,03 %	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0 %	NaN %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	12 767 079,19	11 993 914,19
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 773 165,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		12 767 079,19	12 767 079,19

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	6 146 912,52	7 737 033,97
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	475 046,01	844 071,32
E	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 1 959 146,76	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		8 581 105,29	8 581 105,29

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	21 348 184,48	21 348 184,48
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 241 843,00	0,00	2 143 188,00	2 143 188,00	2 143 188,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 039 500,00	0,00	5 137 850,00	5 137 850,00	5 137 850,00
014	Atténuations de produits	132 441,00	0,00	123 941,00	123 941,00	123 941,00
65	Autres charges de gestion courante	2 595 202,88	0,00	2 677 228,22	2 677 228,22	2 677 228,22
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		10 008 986,88	0,00	10 082 207,22	10 082 207,22	10 082 207,22
66	Charges financières	18 520,00	0,00	30 200,00	30 200,00	30 200,00
67	Charges exceptionnelles	20 974,00	0,00	146 921,16	146 921,16	146 921,16
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		10 048 480,88	0,00	10 259 328,38	10 259 328,38	10 259 328,38
023	Virement à la section d'investissement (5)	2 071 125,67		1 434 140,59	1 434 140,59	1 434 140,59
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	967 574,00		1 073 610,22	1 073 610,22	1 073 610,22
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		3 038 699,67		2 507 750,81	2 507 750,81	2 507 750,81
TOTAL		13 087 180,55	0,00	12 767 079,19	12 767 079,19	12 767 079,19

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	12 767 079,19
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	80 000,00	0,00	73 716,00	73 716,00	73 716,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 929 792,07	0,00	1 890 823,78	1 890 823,78	1 890 823,78
73	Impôts et taxes	3 775 000,00	0,00	3 806 071,00	3 806 071,00	3 806 071,00
74	Dotations et participations	5 034 904,00	0,00	5 029 756,00	5 029 756,00	5 029 756,00
75	Autres produits de gestion courante	622 000,00	0,00	704 725,00	704 725,00	704 725,00
Total des recettes de gestion courante		11 441 696,07	0,00	11 505 091,78	11 505 091,78	11 505 091,78
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	16 380,00	0,00	21 000,00	21 000,00	21 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		11 458 076,07	0,00	11 526 091,78	11 526 091,78	11 526 091,78
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	388 000,00		467 822,41	467 822,41	467 822,41
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		388 000,00		467 822,41	467 822,41	467 822,41
TOTAL		11 846 076,07	0,00	11 993 914,19	11 993 914,19	11 993 914,19

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	773 165,00
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	12 767 079,19
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	2 039 928,40
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

VILLE DE COUTANCES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	118 065,38	29 006,38	232 000,00	232 000,00	261 006,38
204	Subventions d'équipement versées	426 382,83	77 000,00	595 000,00	595 000,00	672 000,00
21	Immobilisations corporelles	1 795 590,66	227 304,45	1 620 300,00	1 620 300,00	1 847 604,45
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 167 161,15	141 578,18	998 000,00	998 000,00	1 139 578,18
	Total des opérations d'équipement	3 144 000,00	0,00	1 780 400,00	1 780 400,00	1 780 400,00
	Total des dépenses d'équipement	6 651 200,02	474 889,01	5 225 700,00	5 225 700,00	5 700 589,01
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	157,00	157,00	0,00	0,00	157,00
16	Emprunts et dettes assimilées	138 100,00	0,00	137 980,00	137 980,00	137 980,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	67 899,67	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	206 156,67	157,00	137 980,00	137 980,00	138 137,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	6 857 356,69	475 046,01	5 363 680,00	5 363 680,00	5 838 726,01
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (4)</i>	<i>388 000,00</i>	<i>0,00</i>	<i>467 822,41</i>	<i>467 822,41</i>	<i>467 822,41</i>
041	<i>Opérations patrimoniales (4)</i>	<i>317 000,00</i>	<i>0,00</i>	<i>315 410,11</i>	<i>315 410,11</i>	<i>315 410,11</i>
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	705 000,00	0,00	783 232,52	783 232,52	783 232,52
	TOTAL	7 562 356,69	475 046,01	6 146 912,52	6 146 912,52	6 621 958,53

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 959 146,76
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 581 105,29
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 488 339,85	844 071,32	792 500,00	792 500,00	1 636 571,32
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	2 000 000,00	0,00	1 888 019,57	1 888 019,57	1 888 019,57
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	3 488 339,85	844 071,32	2 680 519,57	2 680 519,57	3 524 590,89
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	190 000,00	0,00	305 000,00	305 000,00	305 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	1 767 368,93	0,00	1 623 353,48	1 623 353,48	1 623 353,48
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	305 000,00	305 000,00	305 000,00
	Total des recettes financières	1 957 368,93	0,00	2 233 353,48	2 233 353,48	2 233 353,48
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	5 445 708,78	844 071,32	4 913 873,05	4 913 873,05	5 757 944,37
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement (4)</i>	<i>2 071 125,67</i>	<i>0,00</i>	<i>1 434 140,59</i>	<i>1 434 140,59</i>	<i>1 434 140,59</i>
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (4)</i>	<i>967 574,00</i>	<i>0,00</i>	<i>1 073 610,22</i>	<i>1 073 610,22</i>	<i>1 073 610,22</i>
041	<i>Opérations patrimoniales (4)</i>	<i>317 000,00</i>	<i>0,00</i>	<i>315 410,11</i>	<i>315 410,11</i>	<i>315 410,11</i>

VILLE DE COUTANCES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	Total des recettes d'ordre d'investissement	3 355 699,67		2 823 160,92	2 823 160,92	2 823 160,92
	TOTAL	8 801 408,45	844 071,32	7 737 033,97	7 737 033,97	8 581 105,29

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 581 105,29
---	--------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	2 039 928,40
--	--------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 143 188,00		2 143 188,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 137 850,00		5 137 850,00
014	Atténuations de produits	123 941,00		123 941,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 677 228,22		2 677 228,22
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	30 200,00	0,00	30 200,00
67	Charges exceptionnelles	146 921,16	0,00	146 921,16
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	1 073 610,22	1 073 610,22
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		1 434 140,59	1 434 140,59
Dépenses de fonctionnement – Total		10 259 328,38	2 507 750,81	12 767 079,19

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	12 767 079,19
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	157,00	783 232,52	783 389,52
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	137 980,00	0,00	137 980,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	1 780 400,00		1 780 400,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	261 006,38	0,00	261 006,38
204	Subventions d'équipement versées	672 000,00	0,00	672 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 847 604,45	0,00	1 847 604,45
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 139 578,18	0,00	1 139 578,18
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		5 838 726,01	783 232,52	6 621 958,53

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	1 959 146,76
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 581 105,29
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	73 716,00		73 716,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 890 823,78		1 890 823,78
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		160 000,00	160 000,00
73	Impôts et taxes	3 806 071,00		3 806 071,00
74	Dotations et participations	5 029 756,00		5 029 756,00
75	Autres produits de gestion courante	704 725,00	0,00	704 725,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	21 000,00	307 822,41	328 822,41
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		11 526 091,78	467 822,41	11 993 914,19

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	773 165,00
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	12 767 079,19
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	305 000,00	0,00	305 000,00
13	Subventions d'investissement	1 636 571,32	315 410,11	1 951 981,43
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	1 888 019,57	0,00	1 888 019,57
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		1 073 610,22	1 073 610,22
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		1 434 140,59	1 434 140,59
024	Produits des cessions d'immobilisations	305 000,00		305 000,00
Recettes d'investissement – Total		4 134 590,89	2 823 160,92	6 957 751,81

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	1 623 353,48
-----------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 581 105,29
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	2 241 843,00	2 143 188,00	2 143 188,00
60611	Eau et assainissement	17 500,00	18 000,00	18 000,00
60612	Energie - Electricité	485 000,00	495 500,00	495 500,00
60621	Combustibles	8 500,00	9 200,00	9 200,00
60622	Carburants	100 000,00	95 000,00	95 000,00
60623	Alimentation	0,00	2 050,00	2 050,00
60624	Produits de traitement	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	240 500,00	270 000,00	270 000,00
60631	Fournitures d'entretien	16 000,00	14 000,00	14 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	26 600,00	34 200,00	34 200,00
60633	Fournitures de voirie	15 000,00	20 000,00	20 000,00
60636	Vêtements de travail	1 000,00	12 000,00	12 000,00
6064	Fournitures administratives	22 000,00	22 600,00	22 600,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	500,00	500,00	500,00
6068	Autres matières et fournitures	72 000,00	82 400,00	82 400,00
611	Contrats de prestations de services	75 000,00	50 400,00	50 400,00
6132	Locations immobilières	16 300,00	15 170,00	15 170,00
6135	Locations mobilières	33 600,00	46 500,00	46 500,00
614	Charges locatives et de copropriété	3 000,00	15 115,00	15 115,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	65 000,00	60 000,00	60 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	64 000,00	65 000,00	65 000,00
61524	Entretien bois et forêts	7 000,00	4 000,00	4 000,00
61551	Entretien matériel roulant	24 000,00	21 000,00	21 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	21 000,00	18 500,00	18 500,00
6156	Maintenance	207 000,00	126 600,00	126 600,00
6161	Multirisques	120 000,00	60 000,00	60 000,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	2 750,00	2 750,00
617	Etudes et recherches	60 000,00	70 000,00	70 000,00
6182	Documentation générale et technique	7 100,00	6 140,00	6 140,00
6184	Versements à des organismes de formation	40 000,00	40 000,00	40 000,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6188	Autres frais divers	7 000,00	500,00	500,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	1 800,00	1 800,00	1 800,00
6226	Honoraires	10 000,00	6 000,00	6 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	10 000,00	3 000,00	3 000,00
6228	Divers	4 000,00	13 000,00	13 000,00
6231	Annonces et insertions	5 000,00	7 000,00	7 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	43 000,00	72 300,00	72 300,00
6233	Foires et expositions	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	6 000,00	4 000,00	4 000,00
6237	Publications	55 000,00	56 000,00	56 000,00
6238	Divers	23 000,00	6 300,00	6 300,00
6241	Transports de biens	1 000,00	1 200,00	1 200,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	12 000,00	7 600,00	7 600,00
6257	Réceptions	5 000,00	7 300,00	7 300,00
6261	Frais d'affranchissement	55 000,00	58 250,00	58 250,00
6262	Frais de télécommunications	75 000,00	38 800,00	38 800,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	4 200,00	4 200,00
6281	Concours divers (cotisations)	10 000,00	11 605,00	11 605,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	500,00	250,00	250,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	18 000,00	18 000,00	18 000,00
62872	Remb. frais au budget annexe	35 743,00	35 743,00	35 743,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	0,00	500,00	500,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	3 200,00	3 650,00	3 650,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	108 000,00	105 515,00	105 515,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	3 000,00	1 000,00	1 000,00
6358	Autres droits	0,00	50,00	50,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 039 500,00	5 137 850,00	5 137 850,00
6216	Personnel affecté par GFP de rattachemen	465 000,00	517 150,00	517 150,00
6218	Autre personnel extérieur	200 000,00	255 000,00	255 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	13 000,00	13 000,00	13 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	50 000,00	51 300,00	51 300,00
64111	Rémunération principale titulaires	2 580 000,00	2 538 400,00	2 538 400,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	5 800,00	5 800,00
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	34 900,00	34 900,00

VILLE DE COUTANCES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
64131	Rémunérations non tit.	386 000,00	406 100,00	406 100,00
64138	Autres indemnités non tit.	0,00	0,00	0,00
64162	Emplois d'avenir	5 000,00	0,00	0,00
64168	Autres emplois d'insertion	35 000,00	5 200,00	5 200,00
6417	Rémunérations des apprentis	24 000,00	15 000,00	15 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	473 000,00	475 200,00	475 200,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	687 000,00	695 300,00	695 300,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	80 000,00	85 000,00	85 000,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	1 000,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	34 000,00	34 000,00	34 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	6 500,00	6 500,00	6 500,00
6488	Autres charges	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	132 441,00	123 941,00	123 941,00
7391171	Dégrèvement taxe FNB jeunes agriculteurs	1 000,00	1 000,00	1 000,00
7391172	Dégrèvt taxe habitat° sur logements vaca	25 000,00	16 500,00	16 500,00
739211	Attributions de compensation	106 441,00	106 441,00	106 441,00
65	Autres charges de gestion courante	2 595 202,88	2 677 228,22	2 677 228,22
6521	Déficit budgets annexes administratifs	88 802,88	111 525,22	111 525,22
6531	Indemnités	150 000,00	150 000,00	150 000,00
6532	Frais de mission	500,00	1 000,00	1 000,00
6533	Cotisations de retraite	7 000,00	7 000,00	7 000,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	0,00	500,00	500,00
6535	Formation	1 000,00	5 000,00	5 000,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	0,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	0,00	2 000,00	2 000,00
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	24 750,00	30 000,00	30 000,00
657362	Subv. fonct. CCAS	1 358 000,00	1 370 000,00	1 370 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	965 150,00	1 000 200,00	1 000 200,00
65888	Autres	0,00	3,00	3,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		10 008 986,88	10 082 207,22	10 082 207,22
66	Charges financières (b)	18 520,00	30 200,00	30 200,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	18 520,00	16 400,00	16 400,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	11 830,00	11 830,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	0,00	1 970,00	1 970,00
67	Charges exceptionnelles (c)	20 974,00	146 921,16	146 921,16
6712	Amendes fiscales et pénales	1 000,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	9 974,00	5 000,00	5 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	10 000,00	141 921,16	141 921,16
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		10 048 480,88	10 259 328,38	10 259 328,38
023	Virement à la section d'investissement	2 071 125,67	1 434 140,59	1 434 140,59
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	967 574,00	1 073 610,22	1 073 610,22
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	967 574,00	1 073 610,22	1 073 610,22
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 038 699,67	2 507 750,81	2 507 750,81
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 038 699,67	2 507 750,81	2 507 750,81
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		13 087 180,55	12 767 079,19	12 767 079,19

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	12 767 079,19
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	11 830,00
--------------------------------	-----------

VILLE DE COUTANCES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	11 830,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	80 000,00	73 716,00	73 716,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	80 000,00	73 716,00	73 716,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 929 792,07	1 890 823,78	1 890 823,78
7018	Autres ventes de produits finis	0,00	0,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	8 000,00	8 000,00	8 000,00
70312	Redevances funéraires	3 000,00	3 000,00	3 000,00
70321	Stationnement et location voie publique	22 000,00	12 000,00	12 000,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	50 000,00	102 000,00	102 000,00
704	Travaux	0,00	3 000,00	3 000,00
7062	Redevances services à caractère culturel	5 000,00	3 900,00	3 900,00
70688	Autres prestations de services	61 000,00	7 110,00	7 110,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0,00	0,00	0,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	255 792,07	250 946,78	250 946,78
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	6 000,00	3 000,00	3 000,00
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	950 000,00	792 000,00	792 000,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	544 000,00	562 467,00	562 467,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	0,00	0,00	0,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	25 000,00	98 500,00	98 500,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	44 100,00	44 100,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	800,00	800,00
73	Impôts et taxes	3 775 000,00	3 806 071,00	3 806 071,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	3 100 000,00	3 175 000,00	3 175 000,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	85 000,00	59 071,00	59 071,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	240 000,00	220 000,00	220 000,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	50 000,00	52 000,00	52 000,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	300 000,00	300 000,00	300 000,00
74	Dotations et participations	5 034 904,00	5 029 756,00	5 029 756,00
7411	Dotation forfaitaire	1 683 861,00	1 680 000,00	1 680 000,00
74121	Dotation de solidarité rurale	478 828,00	478 000,00	478 000,00
74123	Dotation de solidarité urbaine	1 541 560,00	1 540 000,00	1 540 000,00
74127	Dotation nationale de péréquation	312 088,00	312 000,00	312 000,00
744	FCTVA	5 500,00	12 000,00	12 000,00
74718	Autres participations Etat	12 000,00	0,00	0,00
7472	Participat° Régions	0,00	0,00	0,00
7473	Participat° Départements	0,00	0,00	0,00
74751	Participat° GFP de rattachement	616 756,00	616 756,00	616 756,00
7477	Participat° Budget communautaire et FS	24 311,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	0,00	1 000,00	1 000,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	90 000,00	78 000,00	78 000,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	20 000,00	22 000,00	22 000,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	250 000,00	290 000,00	290 000,00
7484	Dotation de recensement	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	622 000,00	704 725,00	704 725,00
752	Revenus des immeubles	450 000,00	532 000,00	532 000,00
757	Redevances versées par fermiers, conces.	30 000,00	30 000,00	30 000,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	142 000,00	142 725,00	142 725,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		11 441 696,07	11 505 091,78	11 505 091,78
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	16 380,00	21 000,00	21 000,00
7711	Dédits et pénalités perçus	5 800,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	580,00	1 000,00	1 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	10 000,00	20 000,00	20 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		11 458 076,07	11 526 091,78	11 526 091,78
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	388 000,00	467 822,41	467 822,41
722	Immobilisations corporelles	71 000,00	160 000,00	160 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	317 000,00	307 822,41	307 822,41
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		388 000,00	467 822,41	467 822,41

VILLE DE COUTANCES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	11 846 076,07	11 993 914,19	11 993 914,19

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	773 165,00
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	12 767 079,19
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	118 065,38	232 000,00	232 000,00
2031	Frais d'études	78 450,00	200 000,00	200 000,00
2033	Frais d'insertion	0,00	5 000,00	5 000,00
2051	Concessions, droits similaires	39 615,38	27 000,00	27 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	426 382,83	595 000,00	595 000,00
2041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	100 000,00	0,00	0,00
2041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	0,00	95 000,00	95 000,00
2041512	GFP rat : Bâtiments, installations	0,00	70 000,00	70 000,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	80 000,00	85 000,00	85 000,00
204182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	220 000,00	220 000,00	220 000,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	26 382,83	125 000,00	125 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 795 590,66	1 620 300,00	1 620 300,00
2111	Terrains nus	0,00	10 000,00	10 000,00
2112	Terrains de voirie	7 500,00	1 000,00	1 000,00
2118	Autres terrains	10 000,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	0,00	10 000,00	10 000,00
2135	Installations générales, agencements	1 074 077,71	1 056 000,00	1 056 000,00
2152	Installations de voirie	0,00	20 000,00	20 000,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	48 603,21	36 000,00	36 000,00
21571	Matériel roulant	14 400,00	26 000,00	26 000,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	141 284,44	105 000,00	105 000,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	126 308,61	90 000,00	90 000,00
2161	Oeuvres et objets d'art	2 500,00	15 500,00	15 500,00
21758	Autres installat°, matériel (mise à disp	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	256 995,84	154 000,00	154 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	35 660,00	18 000,00	18 000,00
2184	Mobilier	5 653,04	16 500,00	16 500,00
2188	Autres immobilisations corporelles	72 607,81	62 300,00	62 300,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 167 161,15	998 000,00	998 000,00
2313	Constructions	163 107,21	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	997 053,94	990 000,00	990 000,00
2316	Restauration collections, oeuvres d'art	7 000,00	8 000,00	8 000,00
11	Opération d'équipement n° 11 (5)	1 261 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
12	Opération d'équipement n° 12 (5)	322 000,00	680 400,00	680 400,00
13	Opération d'équipement n° 13 (5)	1 561 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des dépenses d'équipement		6 651 200,02	5 225 700,00	5 225 700,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	157,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	157,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	138 100,00	137 980,00	137 980,00
1641	Emprunts en euros	138 100,00	137 980,00	137 980,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	67 899,67	0,00	0,00
Total des dépenses financières		206 156,67	137 980,00	137 980,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		6 857 356,69	5 363 680,00	5 363 680,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	388 000,00	467 822,41	467 822,41
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	317 000,00	467 822,41	467 822,41
13911	Etat et établissements nationaux	101 000,00	96 959,00	96 959,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	67 000,00	63 205,74	63 205,74
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	138 000,00	136 759,67	136 759,67
13918	Autres subventions d'équipement	11 000,00	170 898,00	170 898,00
	Charges transférées (9)	71 000,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	71 000,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	317 000,00	315 410,11	315 410,11
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	101 000,00	100 910,00	100 910,00
1322	Subv. non transf. Régions	67 000,00	66 067,11	66 067,11

VILLE DE COUTANCES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
1323	Subv. non transf. Départements	138 000,00	137 535,00	137 535,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	11 000,00	10 898,00	10 898,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		705 000,00	783 232,52	783 232,52
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		7 562 356,69	6 146 912,52	6 146 912,52

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	475 046,01
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	1 959 146,76
---	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 581 105,29
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 488 339,85	792 500,00	792 500,00
13158	Subv. transf. Autres groupements	13 429,50	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	10 391,06	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	14 400,00	10 000,00	10 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	434 698,60	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	349 876,00	101 500,00	101 500,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	363 248,51	214 000,00	214 000,00
1341	D.E.T.R. non transférable	302 296,18	422 000,00	422 000,00
1342	Amendes de police non transférable	0,00	45 000,00	45 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 000 000,00	1 888 019,57	1 888 019,57
1641	Emprunts en euros	2 000 000,00	1 888 019,57	1 888 019,57
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 488 339,85	2 680 519,57	2 680 519,57
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 957 368,93	1 928 353,48	1 928 353,48
10222	FCTVA	145 000,00	305 000,00	305 000,00
10226	Taxe d'aménagement	45 000,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 767 368,93	1 623 353,48	1 623 353,48
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	305 000,00	305 000,00
Total des recettes financières		1 957 368,93	2 233 353,48	2 233 353,48
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		5 445 708,78	4 913 873,05	4 913 873,05
021	Virement de la sect° de fonctionnement	2 071 125,67	1 434 140,59	1 434 140,59
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	967 574,00	1 073 610,22	1 073 610,22
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	9 304,00	11 100,60	11 100,60
28041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	17 963,00	17 886,00	17 886,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	14 612,00	14 529,00	14 529,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	6 720,00	6 706,00	6 706,00
28041621	CCAS : Bien mobilier, matériel	10 937,00	10 936,00	10 936,00
28041642	IC : Bâtiments, installations	15 000,00	15 000,00	15 000,00
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	7 667,00	7 666,00	7 666,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	211 436,00	211 386,00	211 386,00
2804183	Autres org pub-Proj infrastruct int nat.	12 078,00	12 103,00	12 103,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	10 429,00	13 906,63	13 906,63
28051	Concessions et droits similaires	36 018,00	3 711,84	3 711,84
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	1 671,81	1 671,81
28128	Autres aménagements de terrains	342,00	808,00	808,00
281316	Equipements de cimetière	1 470,00	1 490,00	1 490,00
28132	Immeubles de rapport	15 728,00	15 727,00	15 727,00
28135	Installations générales, agencements, ...	168 040,00	295 812,82	295 812,82
28138	Autres constructions	1 688,00	1 687,00	1 687,00
28152	Installations de voirie	6 073,00	8 828,16	8 828,16
281568	Autres matériels, outillages incendie	10 392,00	13 468,28	13 468,28
281571	Matériel roulant	22 228,00	9 276,33	9 276,33
281578	Autre matériel et outillage de voirie	86 745,00	86 207,40	86 207,40
28158	Autres installat°, matériel et outillage	99 613,00	108 370,09	108 370,09
281758	Autres installat°, matériel (m. à dispo)	0,00	1 073,00	1 073,00
28182	Matériel de transport	92 921,00	104 495,97	104 495,97
28183	Matériel de bureau et informatique	49 502,00	29 257,30	29 257,30

VILLE DE COUTANCES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
28184	Mobilier	5 314,00	8 494,63	8 494,63
28188	Autres immo. corporelles	55 354,00	62 011,36	62 011,36
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		3 038 699,67	2 507 750,81	2 507 750,81
041	Opérations patrimoniales (9)	317 000,00	315 410,11	315 410,11
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	101 000,00	100 910,00	100 910,00
1312	Subv. transf. Régions	67 000,00	66 067,11	66 067,11
1313	Subv. transf. Départements	138 000,00	137 535,00	137 535,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	11 000,00	10 898,00	10 898,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		3 355 699,67	2 823 160,92	2 823 160,92
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		8 801 408,45	7 737 033,97	7 737 033,97

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	844 071,32
-----------------------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 581 105,29
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R/040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, D/041 = RI 041.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 11 (1)
LIBELLE : Gymnase A.B.C.

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 142 442,80	a 0,00	1 000 000,00	b 1 000 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	5 441,38	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	5 052,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	389,38	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 137 001,42	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00
2313	Constructions	1 108 846,09	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	28 155,33	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 712 266,00	d 80 000,00
13	Subventions d'investissement	712 266,00	80 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	349 876,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	349 876,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	12 514,00	80 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-207 734,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 12 (1)
LIBELLE : Requalification De Gaulle - Salle Marcel Helie

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		224 935,66	a 0,00	680 400,00	b 680 400,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	165 000,00	165 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	160 000,00	160 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	15 400,00	15 400,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00	0,00	15 400,00	15 400,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	224 935,66	0,00	500 000,00	500 000,00	0,00
2313	Constructions	4 798,20	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	200 566,46	0,00	500 000,00	500 000,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	19 571,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 250 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	250 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	100 000,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	150 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-430 400,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 13 (1)
LIBELLE : Requalification Claires-Fontaines

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		254 418,23	a 0,00	100 000,00	b 100 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041642	IC : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 684,41	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	3 684,41	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	250 733,82	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	250 733,82	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-100 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Dépenses réelles	377 980	253 500	32 000	345 000	488 800	1 215 000	70 000	10 000	15 000	2 546 400	10 000	5 363 680
- Equipements municipaux (2)		253 500	32 000	345 000	488 800	1 050 000	70 000	10 000	15 000	2 226 000	10 000	4 615 300
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	165 000	0	0	0	320 400	0	610 400
- Opérations financières	377 980											377 980
Dépenses d'ordre	783 233											783 233
Total dépenses de l'exercice	1 161 213	253 500	32 000	345 000	488 800	1 215 000	70 000	10 000	15 000	2 546 400	10 000	6 146 913
RAR N-1 et reports	1 925 915	107 426	0	20 645	40 355	0	0	0	0	339 853	0	2 434 193
Total cumulé dépenses d'investissement	3 087 127	360 926	32 000	365 645	529 155	1 215 000	70 000	10 000	15 000	2 886 253	10 000	8 581 105
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	6 606 302	280 000	0	80 000	49 500	80 000	0	0	0	638 732	2 500	7 737 034
RAR N-1 et reports	0	99 271	0	11 528	7 577	712 266	0	0	0	13 430	0	844 071
Total cumulé recettes d'investissement	6 606 302	379 271	0	91 528	57 077	792 266	0	0	0	652 162	2 500	8 581 105

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	8 971 830	740 640	3 075	200	832 655	10 315	1 370 935	156 490	28 340	600 701	51 898	12 767 079
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	8 971 830	740 640	3 075	200	832 655	10 315	1 370 935	156 490	28 340	600 701	51 898	12 767 079
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	10 734 365	166 610	0	0	639 267	0	0	42 460	0	353 000	58 212	11 993 914
RAR N-1 et reports	631 244	0	0	0	0	0	0	0	0	141 921	0	773 165
Total cumulé recettes de fonctionnement	11 365 609	166 610	0	0	639 267	0	0	42 460	0	494 921	58 212	12 767 079

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

**IV
A1**

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Total dépenses investissement		1 161 213	360 926	32 000	365 645	529 155	1 215 000	70 000	10 000	15 000	2 853 020	10 000	6 621 959
Dépenses réelles		377 980	360 926	32 000	365 645	529 155	1 215 000	70 000	10 000	15 000	2 853 020	10 000	5 838 726
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	157	0	157
16	Emprunts et dettes assimilées	137 980	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	137 980
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	5 000	38 050	0	20 568	127 251	10 000	0	0	0	50 137	10 000	261 006
204	Subventions d'équipement versées	125 000	0	0	0	0	165 000	0	0	0	382 000	0	672 000
21	Immobilisations corporelles	110 000	300 632	32 000	345 077	391 704	40 000	70 000	10 000	15 000	533 192	0	1 847 604
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	22 244	0	0	10 200	0	0	0	0	1 107 134	0	1 139 578
26	Participat* et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	1 000 000	0	0	0	780 400	0	1 780 400
11	Gymnase A.B.C.	0	0	0	0	0	1 000 000	0	0	0	0	0	1 000 000
12	Requalification De Gaulle - Salle Marcel Helie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	680 400	0	680 400
13	Requalification Claires-Fontaines	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100 000	0	100 000
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>783 233</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>783 233</i>
040	<i>Opérat* ordre transfert entre sections</i>	<i>467 822</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>467 822</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>315 410</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>315 410</i>

RECETTES

Total recettes investissement		6 606 302	379 271	0	91 528	57 077	792 266	0	0	0	652 162	2 500	8 581 105
Recettes réelles		3 783 141	379 271	0	91 528	57 077	792 266	0	0	0	652 162	2 500	5 757 944
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

VILLE DE COUTANCES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	280 000	0	0	0	0	0	0	0	25 000	0	305 000
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 895 121	0	0	0	0	0	0	0	0	33 232	0	1 928 353
13	Subventions d'investissement	0	99 271	0	91 528	57 077	792 266	0	0	0	593 930	2 500	1 636 571
16	Emprunts et dettes assimilées	1 888 020	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 888 020
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat* et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	<i>Recettes d'ordre</i>	<i>2 823 161</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>2 823 161</i>
021	<i>Virement de la sect* de fonctionnement</i>	<i>1 434 141</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>1 434 141</i>
040	<i>Opérat* ordre transfert entre sections</i>	<i>1 073 610</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>1 073 610</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>315 410</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>315 410</i>

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		8 971 830	740 640	3 075	200	832 655	10 315	1 370 935	156 490	28 340	600 701	51 898	12 767 079
Dépenses réelles		6 464 079	740 640	3 075	200	832 655	10 315	1 370 935	156 490	28 340	600 701	51 898	10 259 328
011	Charges à caractère général	1 102 085	577 140	3 075	200	107 755	10 315	935	44 965	28 340	216 480	51 898	2 143 188
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 137 850	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 137 850
014	Atténuations de produits	123 941	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	123 941
022	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	65 003	163 500	0	0	724 900	0	1 370 000	111 525	0	242 300	0	2 677 228
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	30 200	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	30 200
67	Charges exceptionnelles	5 000	0	0	0	0	0	0	0	0	141 921	0	146 921
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

VILLE DE COUTANCES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat ^s publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>2 507 751</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>2 507 751</i>
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>1 434 141</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>1 434 141</i>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>1 073 610</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>1 073 610</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		10 734 365	166 610	0	0	639 267	0	0	42 460	0	353 000	58 212	11 993 914
Recettes réelles		10 266 543	166 610	0	0	639 267	0	0	42 460	0	353 000	58 212	11 526 092
013	Atténuations de charges	73 716	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	73 716
70	Produits des services, du domaine, vente	854 000	56 610	0	0	609 267	0	0	10 000	0	303 000	57 947	1 890 824
73	Impôts et taxes	3 806 071	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 806 071
74	Dotations et participations	5 029 756	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 029 756
75	Autres produits de gestion courante	482 000	110 000	0	0	30 000	0	0	32 460	0	50 000	265	704 725
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	21 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	21 000
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>467 822</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>467 822</i>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>467 822</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>467 822</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
2020900130B 00001	24/01/2020	750 000,00	750 000,00	0,00	0,00	750 000,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		750 000,00	750 000,00	0,00	0,00	750 000,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 865 824,69									
1641 Emprunts en euros (total)					1 865 824,69									
1986001/1986001	HLM COUTANCES GRANVILLE	07/01/1987	07/01/1987	01/12/1989	7 287,67	V		4,500	5,600	EUR	A	P	N	A-1
1987001/1987001	HLM COUTANCES GRANVILLE	04/01/1988	07/01/1988	01/01/1991	2 745,61	V		4,500	4,500	EUR	A	C	N	A-1
2012005/2012005	CAISSE D EPARGNE BASSE NORMAND	20/12/2012	20/12/2012	20/12/2013	1 015 000,00	F		1,260	1,260	EUR	A	X	N	A-1
2015001/2015001	CAISSE FRANCAISE FINANCEMENT L	09/09/2015	09/09/2015	01/01/2016	840 791,41	F		1,690	1,690	EUR	T	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									

VILLE DE COUTANCES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					1 865 824,69									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 144 440,49					137 979,57	16 396,50	0,00	2 233,36
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 144 440,49					137 979,57	16 396,50	0,00	2 233,36
1986001/1986001	N	0,00	A-1	410,93	0,92	V		4,843	410,93	8,47	0,00	0,00
1987001/1987001	N	0,00	A-1	446,80	2,00	V		4,029	144,95	12,66	0,00	3,69
2012005/2012005	N	0,00	A-1	583 055,19	7,96	F		1,260	67 357,73	7 346,50	0,00	180,49
2015001/2015001	N	0,00	A-1	560 527,57	7,74	F		1,690	70 065,96	9 028,87	0,00	2 049,18
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE COUTANCES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 144 440,49					137 979,57	16 396,50	0,00	2 233,36

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	4	0	0	0	0
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	1 144 440,49	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap, floor, tunnel, swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

A2.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		605 802,41	I 605 802,41
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		137 980,00	137 980,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	137 980,00	137 980,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		467 822,41	467 822,41
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	467 822,41	467 822,41
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	605 802,41	475 046,01	1 959 146,76	3 039 995,18

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 117 750,81	3 117 750,81
Ressources propres externes de l'année (a)		305 000,00	305 000,00
10222	FCTVA	305 000,00	305 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		2 812 750,81	2 812 750,81
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28031	<i>Frais d'études</i>	11 100,60	11 100,60
28041511	<i>GFP rat : Bien mobilier, matériel</i>	17 886,00	17 886,00
28041512	<i>GFP rat : Bâtiments, installations</i>	14 529,00	14 529,00
28041582	<i>GFP : Bâtiments, installations</i>	6 706,00	6 706,00
28041621	<i>CCAS : Bien mobilier, matériel</i>	10 936,00	10 936,00
28041642	<i>IC : Bâtiments, installations</i>	15 000,00	15 000,00
2804172	<i>Autres EPL : Bâtiments, installations</i>	7 666,00	7 666,00
2804182	<i>Autres org pub - Bâtiments et installat°</i>	211 386,00	211 386,00
2804183	<i>Autres org pub-Proj infrastruct int nat.</i>	12 103,00	12 103,00
280422	<i>Privé : Bâtiments, installations</i>	13 906,63	13 906,63
28051	<i>Concessions et droits similaires</i>	3 711,84	3 711,84
28121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>	1 671,81	1 671,81
28128	<i>Autres aménagements de terrains</i>	808,00	808,00
281316	<i>Equipements de cimetière</i>	1 490,00	1 490,00
28132	<i>Immeubles de rapport</i>	15 727,00	15 727,00
28135	<i>Installations générales, agencements, ...</i>	295 812,82	295 812,82
28138	<i>Autres constructions</i>	1 687,00	1 687,00
28152	<i>Installations de voirie</i>	8 828,16	8 828,16
281568	<i>Autres matériels, outillages incendie</i>	13 468,28	13 468,28
281571	<i>Matériel roulant</i>	9 276,33	9 276,33
281578	<i>Autre matériel et outillage de voirie</i>	86 207,40	86 207,40
28158	<i>Autres installat°, matériel et outillage</i>	108 370,09	108 370,09
281758	<i>Autres installat°, matériel (m. à dispo)</i>	1 073,00	1 073,00
28182	<i>Matériel de transport</i>	104 495,97	104 495,97
28183	<i>Matériel de bureau et informatique</i>	29 257,30	29 257,30
28184	<i>Mobilier</i>	8 494,63	8 494,63
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	62 011,36	62 011,36
29...	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations</i>		
39...	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers</i>		
59...	<i>Prov. dépréc. comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	305 000,00	305 000,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 434 140,59	1 434 140,59

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	3 117 750,81	844 071,32	0,00	1 623 353,48	5 585 175,61

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	3 039 995,18
Ressources propres disponibles	IV	5 585 175,61
Solde	V = IV – II (6)	2 545 180,43

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					6 999 479,62	735 989,87										26 806,63	246 906,75	
CDC	1980	C		CAISSE D EPARGNE NORMAN	10 576,96	1 486,25	5,00	A	F	1,000	F	1,000	A-1		14,89	291,94		
CDC	2011	X		CAISSE D EPARGNE NORMAN	150 000,00	116 728,72	17,50	T	F	3,190	F	3,190	A-1		3 665,28	5 066,10		
CFF	2009	X		DIVERS	2 467 140,00	0,00	0,00	T	F	1,750	F	1,750	A-1		0,00	0,00		
cdc	1975	C		CAISSE D EPARGNE NORMAN	10 427,51	302,26	1,00	A	F	1,000	F	1,000	A-1		3,02	302,26		
cdc	1976	C		CAISSE D EPARGNE NORMAN	31 816,11	922,23	1,00	A	F	1,000	F	1,000	A-1		9,22	922,23		
cdc	1980	C		CAISSE D EPARGNE NORMAN	44 850,50	0,00	0,00	A	F	3,350	F	3,350	A-1		0,00	0,00		
cdc	1980	C		CAISSE D EPARGNE NORMAN	28 004,88	1 279,78	1,00	A	F	3,350	F	3,350	A-1		42,87	1 279,78		

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
cdc	1980	C		CAISSE D EPARGNE NORMAN	20 169,00	954,26	1,00	A	F		3,600	F		3,600	A-1		34,80	954,26
cdc	1980	C		CAISSE D EPARGNE NORMAN	7 912,10	361,69	1,00	A	F		3,350	F		3,350	A-1		11,92	361,69
cdc	1981	C		CAISSE D EPARGNE NORMAN	16 296,80	771,09	1,00	A	F		3,600	F		3,600	A-1		27,76	771,09
cdc	1981	C		CAISSE D EPARGNE NORMAN	2 545,90	121,10	1,00	A	F		3,600	F		3,600	A-1		4,36	121,10
cdc	1982	C		CAISSE D EPARGNE NORMAN	3 963,67	368,57	2,00	A	F		3,600	F		3,600	A-1		13,27	181,01
cdc	1982	C		CAISSE D EPARGNE NORMAN	3 704,51	344,39	2,00	A	F		3,600	F		3,600	A-1		12,40	169,18
cdc	1986	C		CAISSE D EPARGNE NORMAN	4 005,37	265,37	1,00	A	F		4,940	F		4,940	A-1		22,49	265,36
cdc	1986	C		CAISSE D EPARGNE NORMAN	6 824,83	452,15	1,00	A	F		4,940	F		4,940	A-1		38,33	452,15
cdc	1989	C		CAISSE D EPARGNE NORMAN	677 915,20	44 912,61	1,00	A	F		4,940	F		4,940	A-1		3 805,67	44 912,61
cdc	1989	C		CAISSE D EPARGNE NORMAN	1 470 585,94	83 519,31	1,00	A	F		5,750	F		5,750	A-1		1 307,28	83 519,31
cdc	1990	C		CAISSE D EPARGNE NORMAN	629 965,16	41 735,87	1,00	A	F		4,940	F		4,940	A-1		3 536,49	41 735,87
cdc	1992	C		CAISSE D EPARGNE NORMAN	255 250,13	46 626,61	3,00	A	F		4,940	F		4,940	A-1		2 376,27	14 934,69
cdc	1994	C		CAISSE D EPARGNE NORMAN	6 097,96	1 828,22	6,00	A	F		5,800	F		5,800	A-1		55,76	288,03

VILLE DE COUTANCES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
cdc	1994	C		CAISSE D EPARGNE NORMAN	724 132,83	244 063,59	7,00	A	F		5,800	F		5,800	A-1		7 443,94	32 601,73
cdc	1994	C		CAISSE D EPARGNE NORMAN	109 276,53	36 830,01	7,00	A	F		5,800	F		5,800	A-1		1 123,32	4 919,71
cdc	1994	C		CAISSE D EPARGNE NORMAN	6 021,74	1 805,36	6,00	A	F		5,800	F		5,800	A-1		55,07	284,43
cdc	2000	C		CAISSE D EPARGNE NORMAN	30 775,95	16 106,21	13,00	A	F		3,050	F		3,050	A-1		410,71	1 101,22
cdc	2000	C		CAISSE D EPARGNE NORMAN	55 796,34	17 294,58	6,00	A	F		3,050	F		3,050	A-1		441,01	2 741,30
cdc	2000	C		CAISSE D EPARGNE NORMAN	30 009,28	9 665,75	6,00	A	F		3,550	F		3,550	A-1		294,81	1 513,35
cdc	2000	C		CAISSE D EPARGNE NORMAN	32 991,64	17 140,42	13,00	A	F		3,050	F		3,050	A-1		437,08	1 171,94
cdc	2001	C		CAISSE D EPARGNE NORMAN	35 160,23	19 193,89	14,00	A	F		3,700	F		3,700	A-1		710,17	1 071,10
cdc	2002	C		CAISSE D EPARGNE NORMAN	9 733,00	4 097,54	15,00	A	F		3,700	F		3,700	A-1		100,39	229,34
cdc	2002	C		CAISSE D EPARGNE NORMAN	5 742,50	3 106,27	15,00	A	F		3,700	F		3,700	A-1		76,11	173,85
cdc	1980	C		CAISSE D EPARGNE NORMAN	34 240,05	1 619,91	1,00	A	F		3,600	F		3,600	A-1		58,32	1 619,91
cdc	1993	C		CAISSE D EPARGNE NORMAN	63 826,59	22 085,86	7,00	A	F		5,800	F		5,800	A-1		673,62	2 950,21
cdc	1975	C		CAISSE D EPARGNE NORMAN	13 720,41	0,00	0,00	A	F		1,000	F		1,000	A-1		0,00	0,00
TOTAL GENERAL					6 999 479,62	735 989,87											26 806,63	246 906,75

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	1 144 440,49
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	1 144 440,49
Recettes réelles de fonctionnement	II	22 984 167,85
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	4,98

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
2018-01-BG Gymnase A.B.C.	2 150 000,00	2 150 000,00	4 300 000,00	1 154 263,00	995 737,00	0,00	0,00
2018-03-BG Requalification Quartier Claires-Fontaines	6 420 000,00	6 420 000,00	12 840 000,00	264 719,00	100 000,00	1 718 880,00	4 336 401,00
2018-02-BG Requalification Quartier De Gaulle / Salle Marcel Helie	5 520 000,00	5 520 000,00	11 040 000,00	215 588,00	680 400,00	4 624 012,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		28,00	1,00	29,00	22,17	4,37	26,54
Adjoint administratif territorial	C	3,00	1,00	4,00	3,57	0,00	3,57
Adjoint administratif territorial principal de 1re	C	4,00	0,00	4,00	3,80	0,00	3,80
Adjoint administratif territorial principal de 2e	C	8,00	0,00	8,00	7,80	0,00	7,80
Attaché	A	5,00	0,00	5,00	2,00	2,37	4,37
Attaché Principal	A	3,00	0,00	3,00	2,00	1,00	3,00
Rédacteur	B	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Rédacteur Principal de 1ère Classe	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur Principal de 2ème Classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		71,00	3,00	74,00	67,93	3,00	70,93
Adjoint technique territorial	C	17,00	1,00	18,00	16,54	0,00	16,54
Adjoint technique territorial principal de 1re cla	C	16,00	0,00	16,00	16,00	0,00	16,00
Adjoint technique territorial principal de 2e clas	C	18,00	1,00	19,00	18,39	0,00	18,39
Agent de Maitrise	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Agent de Maitrise Principal	C	8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00
Agent de des Services Techniques	C	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Technicien Principal de 1ère Classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien Principal de 2ème Classe	B	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		2,00	1,00	3,00	2,57	0,00	2,57
Adjoint territorial du patrimoine	C	0,00	1,00	1,00	0,57	0,00	0,57
Adjoint territorial du patrimoine principal de 1re	C	0,00	0,00	0,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint territorial du patrimoine principal de 2e	C	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE COUTANCES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		101,00	5,00	106,00	92,67	7,37	100,04

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

- 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
- 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
- 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
- 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
- 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
- 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
- 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
- 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
- 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
- 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
- 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
- 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
- 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
- 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
- A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Communauté de Communes Coutances Mer et Bocage	01/01/2017	Fiscalité propre	106 441,00
Autres organismes de regroupement			
La Fabrique de Patrimoine		Contribution	750,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
BUDGET ANNEXE	ASSAINISSEMENT		-		SPIC	
BUDGET ANNEXE	OPERADELOT		-		SPA	Oui
BUDGET ANNEXE	EHPAD		-		SPA	Oui
BUDGET ANNEXE	CAMPING	01/01/2018	- 25/01/2018		SPIC	Oui

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : .